

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 05-2019

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	07/03/2019
Présents	17
Absents	6
Procurations	1
Votants	18

Par suite d'une convocation en date du sept mars deux mille dix-neuf, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le **quatorze mars deux mille dix-neuf à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, CAMOU Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : BAJAN Andrée à Jean SAINT MARTIN.

Absents : LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Modification du périmètre de la zone bleue

Lors du conseil municipal du 20 novembre 2018 il a été décidé de modifier le périmètre de la zone bleue en fonction de la zone de chalandise :

- ➔ suppression de la partie du cours Docteur Chabaud de l'angle de la rue Maréchal Foch à l'angle de la poste ;
- ➔ création d'une zone bleue sur une partie du Cours Colonel Petitpied (19 places), implantation de 2 arrêts minute devant la pharmacie et suppression de l'existant devant la boulangerie.

Suite à une rencontre avec le président de l'amicale des Commerçants et les commerçants du Cours Colonel Petitpied, la commission Voirie-Réseaux-Domaine Public réunie le 6 mars 2019 présente au Conseil Municipal le nouveau plan de zonage annexé à la présente.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à la majorité
(16 Pour ; 1 abstention : Monique LEMINEZ ; Xavier CAUX ne prend pas part au vote ;)

- **Approuve** le nouveau périmètre de la zone bleue conformément au plan joint en annexe ;
- **Dit** que la zone bleue et les arrêts minute entrèrent en vigueur dès que les panneaux de signalisation et le marquage au sol seront effectifs ;
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire



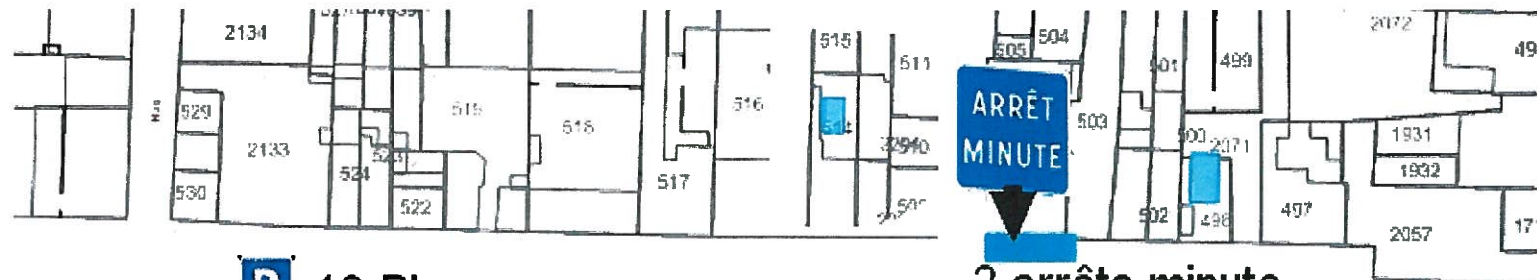
Nicole QUILLIEN **GARCIA**

REÇU EN PREFECTURE

le 19/03/2019

Application agréée E-legalite.com

Zone bleue MIREPOIX



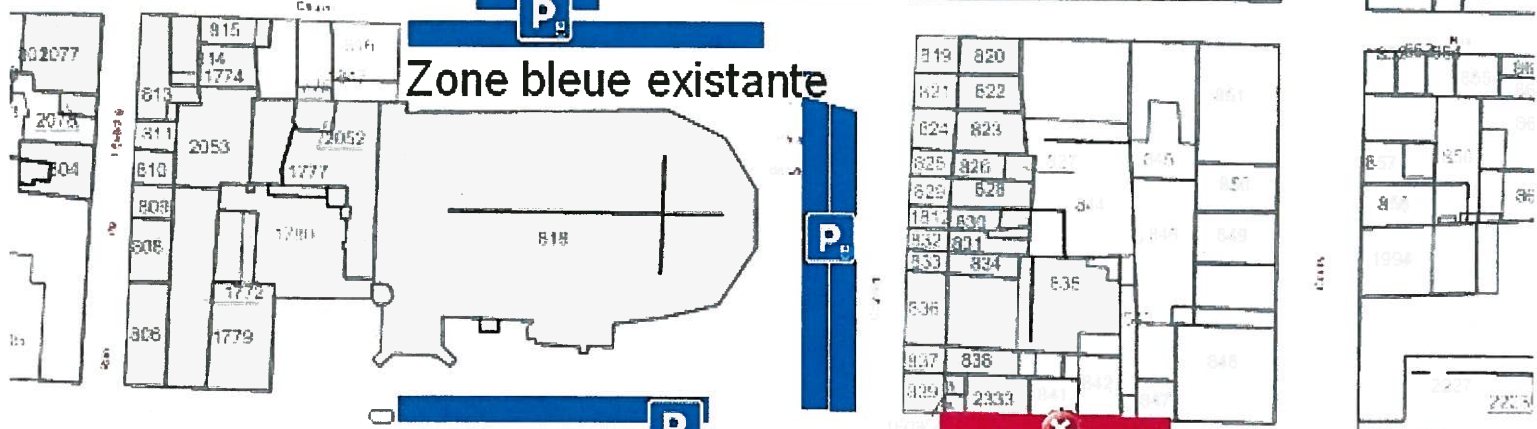
P 19 Places
Nouvelle zone bleue

2 arrêts minute

BUS

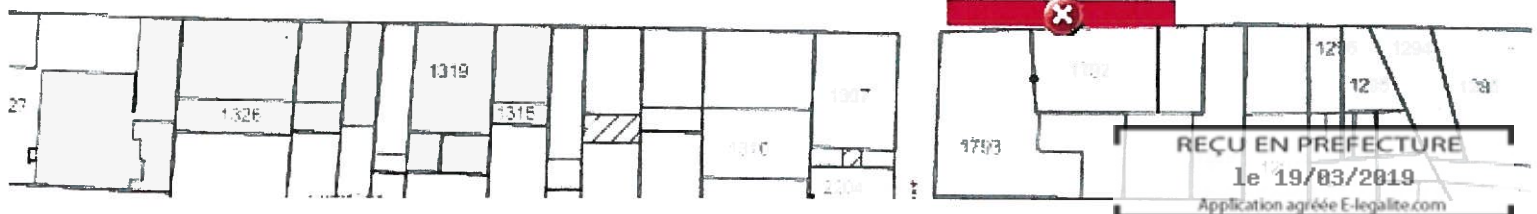


Zone bleue existante



Zone bleue existante

Suppression zone bleue



REÇU EN PREFECTURE
le 19/03/2019
Application agréée E-legalite.com